

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Tevisa SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 14.08.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **29.11.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Etude Borel & Barbey, avocats, rue de Jargonnant 2,
1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO
- Mottu & van Berchem, Notaires
1227 Carouge

(00252893)